

Charte du numériques

Le lycée Marcel Gimond met à la disposition des élèves du matériel informatique et des applications numériques à des fins pédagogiques et professionnelles.

Pronote en version web et mobile :

- suivi de scolarité emplois du temps, cahier de texte, absences, notes et bulletins...

Site web :

- informations générales, valorisation des projets des équipes et des élèves.

Réseau pédagogique :

Chaque élève dispose :

- d'un compte personnel composé d'un identifiant et un mot de passe ;
- une zone de stockage sur le serveur ;
- un accès à Internet. Cet accès est filtré afin d'interdire la consultation de sites en contradiction ou sans rapport avec ses objectifs éducatifs.

Le maintien d'un bon fonctionnement du système et le respect de la loi, l'élève doit s'engager à :

- ✓ se connecter avec ses codes d'accès personnels ;
- ✓ ne jamais transmettre ses codes à d'autres personnes ;
- ✓ fermer toujours sa session en quittant le poste informatique ;
- ✓ respecter le droit à l'image, le droit d'auteur et le droit de la propriété intellectuelle ;
- ✓ respecter les données personnelles des autres (identité, image, voix, opinions) ;
- ✓ prendre soin du matériel et ne pas nuire au fonctionnement du réseau ;
- ✓ signaler au professeur tout dysfonctionnement ou matériel abîmé ;
- ✓ accéder uniquement aux ressources à des fins pédagogiques ou professionnelles ;
- ✓ ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans autorisation.